

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2023-D008

Réalisation d'un spectacle pyrotechnique -12/08/2023 - Espace de Loisirs

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu la proposition reçue, pour la réalisation d'un spectacle pyrotechnique,

Vu l'inscription des crédits au budget primitif 2023 de la Commune,

DECIDE

Article n° 1 : L'entreprise SARL Pyro Concept, dont le siège social est situé à Nazelles-Négron (Indre-et-Loire) - 6 rue des artisans, Z.I des poujeaux, est retenue pour réaliser le spectacle de pyrotechnique du samedi 12 août 2023 sur l'espace de loisirs du Lac des Varennes,

Article n° 2 : Le montant du spectacle est de 3 700.00€ hors taxes, soit 4 440.00€ ttc auquel s'ajoute un deuxième bouquet final pour les 20 ans de " Marçon Classic " à 1 020.00€ ttc. Le montant total est donc de 5 460.00€ toutes taxes comprises

Article n° 3 : Mention de cette décision sera faite au prochain Conseil Municipal

Fait à Marçon, le 06/04/2023

Le Maire,
Monique TROTIN

